



## NON AU TECHNOCENTRE DE FESSENHEIM Installation dangereuse, inutile et ruineuse

**Tout ce que vous voulez savoir sur cette absurdité !  
Publication des associations contre cette installation de dissémination de radioactivité**

6

### APRES LE DEBAT : LE POINT SUR LES CAHIERS D'ACTEURS ET LES QUESTIONS.

Depuis le 7 février, le débat sur le projet de Technocentre à Fessenheim est officiellement clos. Mais du 10 octobre 2024 au 7 février 2025, ce débat ne se résume pas uniquement à des réunions publiques (3), des ateliers thématiques en visio ou en personne (5), des points-contacts (3), des rencontres concernant le processus du débat (2) ou un forum final "de partage des contributions" qui s'est transformé en une suite de déclarations de soutien au projet émanant de sympathisants (ou employés) d'EDF, ou d'élus locaux...

Il y a les 62 cahiers d'acteurs, les 761 contributions et les 222 questions-réponses.

#### Les cahiers d'acteurs :

"Les personnes morales (collectivités territoriales, associations, entreprises, chambres consulaires, collectifs) [peuvent] faire connaître leur position sur tout ou partie des enjeux mis en débat". Cela se fait avec des contraintes strictes de longueur, de présentation des "acteurs"...

On notera que Raphaël Schellenberger, le député (Les Républicains) du coin a commis un de ces cahiers d'acteurs, alors qu'il n'est en aucun cas une "personne morale". On y reviendra...

Il y a 62 cahiers d'acteurs.

#### Les contributions du forum de discussion.

Il s'agit de prises de positions, qui n'appellent pas de réponse, mais parfois des commentaires, souvent pour contrer l'avis exprimé. Et comme pour les questions, la répartition en 10 catégories est assez floue.

A priori, la CPDP considère qu'il y a eu 761 contributions, mais 738 avis sont répertoriés, et au total, 708 avis sont publiés. IL faut croire qu'un commentaire vaut contribution...

#### Les questions-réponses.

Comme leur nom l'indique, il s'agit de questions posées par internet ou lors de points-contacts à EDF qui répond plus ou moins rapidement : sur le site du débat, il est dit que "vous obtiendrez une réponse dans un délai de 8 jours". Le record : une question posée le 29 janvier a fini par avoir réponse le 27 février, 20 jours après la fin officielle du débat, avec un délai de presque un moi...

le Relativité ? Contraction du temps ? En tout cas, pour EDF 3 semaines peuvent correspondre à "8 jours"???

Les questions-réponses sont classées de façon un peu abrupte en 10 catégories, avec pas mal de recouvrements. Il y a 222 questions, et (pour le moment) 217 réponses d'EDF



## Les cahiers d'acteurs.

62 cahiers d'acteurs : pour un projet dit "local" (alors que ce projet va impliquer des transports de l'ensemble de la France, voire d'une partie de l'Europe) il s'agit d'un score plutôt bon :

le débat sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) a produit 62 cahiers d'acteurs, celui sur les deux EPR2 prévus à Gravelines en a validé 84.

Sur ces 62 cahiers d'acteurs, on compte

- 32 cahiers d'acteurs qui sont clairement favorables au projet, dont 2 émanant d'élus (1 député, 1 sénateur)
- 26 qui sont clairement défavorables dont 3 émanant d'élus (2 député(e)s, 1 sénateur)
- 4 émanant d'Allemagne, qui sans prendre parti émettent des critiques, des questions, et demandent que l'on prenne en compte la parole et les intérêts allemands, compte tenu du fait que le projet compte s'installer à la frontière que les vents dominants vont de l'Alsace vers l'Allemagne.

Sans rentrer dans le détail des arguments, et sans porter de jugement, on notera quand même :

- La présence d'un cahier d'acteur émanant du supermarché de Fessenheim, et qui relève plutôt de l'information publicitaire que d'autre chose...
- Le cahier d'acteur du député local Raphaël Schellenberger, qui cumule allègrement avec le poste de Conseiller d'Alsace, par ailleurs président de la CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance) de la centrale, et connu pour n'être pas un spécialiste du dossier, qu'il a découvert lors de sa première élection de député en 2017.

Bien que n'étant pas "personne morale" (un député n'est personne morale que s'il représente l'institution dont il est membre), Schellenberger a profité d'une "jurisprudence" de la CNDP : lors du débat sur les EPR de Gravelines, la commission locale a accepté un cahier d'acteur de député.

Du coup, il s'est trouvé 2 députés et un sénateur d'Alsace pour faire des cahiers d'acteur opposés au Technocentre, mais un seul sénateur en faveur. 3 contre 2...

- Un cahier d'acteur émanant de la "section locale de l'Alliance CFE UNSA Energies de la Direction des Projets Déconstruction et Déchets (DP2D) d'EDF". Autrement dit un syndicat maison. Evidemment très favorable... Conflit d'intérêt ?
- Un autre provenant d'un "groupe de cinq étudiants de l'Ecole Nationale des Mines de Nancy". Renseignement pris, il semble que ce soit à la demande de la commission que ces étudiants aient planché sur le projet. N'empêche, il restait à apprendre qu'un groupe de 5 étudiants constituait une "personne morale"... Si l'on avait su...
- Un cahier d'un Lycée professionnel se réjouissant d'avoir là un possible débouché pour ses étudiants...

Et d'ailleurs, une remarque en coin : bien des cahiers d'acteurs favorables ne voient que les 200 emplois à partir de la 2<sup>ème</sup> année de fonctionnement, c'est à dire au mieux pour 2032. Attendre 7 ans pour une promesse, cela illustre bien le dynamisme du territoire, habitué depuis plus de 50 ans à ne compter que sur EDF pour évoluer...

## Les contributions du forum de discussion.

Les 761 contributions sont rangées en 10 catégories, mais en moyenne, les avis n'ont pas forcément grand'chose à voir avec les catégories imposées par la CPDP.

- Les avis "Pour" sont souvent peu argumentés : "beau projet", "je suis pour", "avis favorable"...
- Les avis "Contre" essaient d'argumenter sur des points plus précis, mais en moyenne, il s'agit également d'avis assez abrupts : "je suis contre", "avis très défavorable"...
- Les avis "Contre" le projet sont plus commentés que les avis "Pour".
- Les aspects plus techniques ou économiques recueillent beaucoup moins d'avis que les catégories plus généralistes.



Catégorie	TOTAL	POUR	CONTRE
Alternatives au projet	20	3	17
Autres	34	18	16
Impact environnement et santé	135	72	63
Projet et ses caractéristiques	65	60	5
Modèle économique	23	11	12
Opportunité du projet	304	280	18
Perspectives pour le territoire	84	80	4
Processus décisionnel	24	7	17
Processus industriel	18	13	4
Transports et mobilité	1	1	0
<b>GLOBAL</b>	<b>708</b>	<b>545</b>	<b>156</b>

(Note : certains avis sont difficiles à catégoriser en pour ou contre. D'où les comptes qui ne sont pas forcément justes...)

- Dans les catégories "généralistes ou locales" (opportunité, perspectives), les avis favorables concernent en majorité les problèmes d'emplois créés, de compensation pour l'arrêt de la centrale.
  - Dans les catégories plus "techniques", il s'agit d'abord d'un problème de confiance en la parole d'EDF, les opposants mettant en évidence les manques ou les incertitudes du projet, alors que les avis positifs expriment leur confiance (aveugle ?) dans l'expertise d'EDF.
  - Enfin, pour ce qui concerne les impacts, l'opposition se dessine entre les avis favorables pour des questions de gestion de déchets, d'économie d'espace de stockage, cependant que les opposants s'inquiètent de la dissémination de la radioactivité, des effluents, de l'impact local ou sur le territoire allemand.
  - La catégorie "transports et mobilité" illustre bien le problème du classement en catégories : une seule contribution, et dans laquelle sont évoqués "la récupération d'installations existantes", le "classement ICPE", et la position centrale en Europe de "l'ancienne centrale de Fessenheim", ce qui minimiserait "l'énergie nécessaire aux transports associés".
- Sur la répartition (545 à 156), elle illustre surtout la capacité à mobiliser, et on connaît la capacité (et es élus) à mobiliser leurs sympathisants, on l'a vu lors des réunions publique...
- On peut ajouter que les opinions défavorables tentent de se base sur des arguments, alors que les opinions favorables relèvent plutôt de l'acte de foi...

### Les questions-réponses.

C'est partie la plus importante: les cahiers d'acteurs, ou les avis n'appellent pas de réponses de la part du porteur de projet. Les réponses d'EDF permettent de voir quelle est la stratégie : expliquer et lever les incertitudes pour convaincre, ou considérer que la réponse n'est pas importante, puisque de toute manière les jeux sont déjà faits ?

Une lecture, même rapide, des 222 questions (235 avec les commentaires) répertoriées donne une idée de la réponse : force est de constater que les réponses d'EDF constituent un exemple assez extraordinaire de langue de bois, d'approximations, de demi-vérités, ou simplement de réponses complètement à côté de la question.

Quelques éléments généraux :

- Au total, sur les 54 participants, 7 d'entre eux totalisent 151 questions, soit près de 70 %.
- Le délai de 8 jours pour obtenir une réponse indiqué sur le site du débat, est rarement respecté. En moyenne, le délai est de l'ordre de 2 semaines. A une question du 9 décembre s'interrogeant sur le "non-respect du délai", la réponse d'EDF, datée du 23 décembre (14 jours) évoque "pour certaines questions, un délai supplémentaire qui fait l'objet d'échanges avec la CPDP". Autrement dit, la faute en incombe à la Commission du débat...



- A propos de délai, au moment où ces lignes sont écrites, le 25 février, il reste 2 questions sans réponse : l'une datant du 29 janvier, l'autre du 6 février... Ce qui rapproche les deux questions : elles demandent des chiffres à EDF...

- Et c'est une caractéristique générale des réponses d'EDF: dès lors qu'il y a demande de chiffres, ou d'engagements clairs, il n'y a que des réponses vagues, même lorsque l'on évoque un retour

Catégorie	TOTAL
Alternatives au projet	8
Autres	10
Impact environnement et santé	58
Projet et ses caractéristiques	36
Modèle économique	27
Opportunité du projet	6
Perspectives pour le territoire	8
Processus décisionnel	20
Processus industriel	38
Transports et mobilité	8
GLOBAL	

d'expérience de Cyclife-Suède (qui appartient à EDF depuis 2016, ce qu'EDF semble l'oublier ?).

- Comme on le voit, les questions sont mieux réparties que pour le forum. On constate d'autre part que la plupart des questions sont critiques vis-à-vis du projet, ce qui peut aussi expliquer les non-réponses d'EDF...

- Certaines réponses sont des copiés-collés d'autres réponses. En partie du moins. A se demander si EDF n'a pas eu recours à l'IA...

Cela expliquerait la faiblesse de certaines réponses.

### Florilège : quelques exemples de réponses.

- **Question du 15 octobre (n° 2-13) :** "Quelles sont les alternatives qui ont été étudiées par la Région / les autorités locales / les élus" ?

**Réponse du 24 octobre :** se réfère à la décision de 2019 de fermer la centrale. " Suite à cette décision, les acteurs les plus concernés et l'Etat ont engagé des réflexions sur les moyens de limiter l'impact négatif"

Ce qui est faux : dans la préparation du Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) pour les années 2013 à 2015, on évoque déjà une installation de fusion et de valorisation de déchets TFA. Il ne manque que le nom "Technocentre".

La réponse évoque aussi les économies de minerai ou d'énergie, mais ne parle pas d'alternative, même pas pour dire qu'il y a eu aucune étude...

-**Question du 19 décembre (2-115):** "EDF présente Cyclife Sweden comme modèle de ce que pourrait être Cyclife Fessenheim. Aussi, ma question est simple : par souci de TRANSPARENCE, communiquez le compte d'exploitation"

**Réponse du 2 janvier :** "Les éléments publics concernant les comptes de Cyclife figurent dans le Document d'Enregistrement universel d'EDF [...] déposé le 4 avril 2024". Suit un lien vers ce document.

Cela a été fait. Mais on y cherchera vainement les comptes de Cyclife-Sweden ...

- **Question du 24 janvier (2-192) :** "Le coût d'investissement prévu, estimé à 450 millions d'euros, semble pratiquement le même que celui d'installations similaires (fours à arc électrique) mais d'une capacité de production très supérieure. La différence atteint un facteur 100 en coût d'investissement par tonne de production d'acier attendue [...] Je repose donc ici la question : quels sont les montants indicatifs de vente amont (prestation aux producteurs de déchets) et aval (vente d'acier et de fonte) retenus par EDF dans son modèle économique ?"

**Réponse du 19 février (!) :** " Nous confirmons que le projet Technocentre présente un intérêt économique. La vente du service de traitement des métaux aux producteurs est un paramètre prépondérant dans l'équilibre économique du projet. [...]Le modèle économique prévoit un prix de vente des lingots attractif [...] Les lingots produits par le Technocentre seront vendus au prix du marché".

Remarque : On pourrait préciser que le producteur, c'est EDF, puisque le Technocentre d'EDF est prévu d'abord pour traiter les déchets TFA d'EDF. Et il reste à comprendre la différence entre "prix attractif" et "prix du marché".

Et bien sûr, aucun chiffre, même indicatif...

- **Question du 30 janvier (2-216) sur la possibilité de réorienter des contrats de Cyclife-Suède vers Fessenheim:** " Cyclife étant une entreprise internationale, peut-on penser à une réorientation de contrats lourds de la Suède vers le Technocentre de Fessenheim ?"



**Réponse du 21 février :** " Le Technocentre est dimensionné pour traiter le gisements français mais il pourra en effet accueillir en complément des gisements provenant de l'étranger, ce qui contribuera à l'intérêt économique du projet. La possibilité d'orientation des générateurs de vapeur étrangers vers une installation ou l'autre de Cyclife [...] pourrait être possible pour peu qu'elle soit prévue [...] et en tenant compte de la capacité de traitement"

Capacités qui sont de 5000t/An pour La Suède et 20 000t/an pour le projet de Fessenheim.

Où l'on apprend donc qu'EDF aura besoin des déchets nucléaires étrangers pour rentabiliser le Technocentre, ce qui est entendu, puisqu'avec une capacité de 20 000 tonnes par an, et un gisement français de 500 000 tonnes, il y en aurait pour 25 ans, alors qu'EDF envisage le Technocentre pour "au minimum 40 ans " (Dossier du Maître d'Ouvrage). A moins de travailler à 60 % ?

**- Question du 16 octobre (2-23) Disposez-vous d'un dossier technique étudié par une commission scientifique ?**

**Réponse du 24 octobre :** " L'autorisation du projet Technocentre nécessite la délivrance de deux autorisations principales [Note : un arrêté préfectoral pour l'ICPE, et la fameuse dérogation au code de l'environnement]. Chacune de ces autorisations est délivrée après instruction d'un dossier technique".

Dossiers prévus pour la fin 2025...

Il aurait été plus simple de dire qu'il n'y a pas encore de dossier technique...

**- Question du 2 décembre (2-78) : " des GV ou d'autres pièces de grandes dimensions et radioactives ont été traitées à Cylife Suède? Avez-vous des données montrant la radioactivité de la pièce avant traitement et la radioactivité restante après traitement ?"**

La réponse du 20 décembre n'évoque que des facteurs de décontamination, sans aucun chiffre de radioactivité.

La question a donc été repesée le 21 décembre : "Quelle était la radioactivité de la pièce avant et après traitement ?"

**Réponse du 9 janvier :** "L'ordre de grandeur représentatif des composants traités [...] est de quelques dizaines de becquerels par gramme".

On saura au moins que ce sont bien des déchets TFA. Mais si ce sont effectivement des GV, ils n'ont pas beaucoup servi... Et rien évidemment sur la radioactivité de sortie...

**- Question du 29 janvier (2-208) " Les installations dépendant de Cyclife (filiale d'EDF) ont des critères d'acceptabilité clairs : 20 000 Bq/g pour les radio-émetteurs bêta et gamma, 370 Bq/g pour les radio-émetteurs alpha. Soit 20 370 Bq/g, ce qui correspond à plus de 200 fois la radioactivité des déchets classés TFA. Le futur Technocentre de Fessenheim appliquera-t-il les mêmes critères d'acceptabilité ?"**

**Réponse du 27 février (!) :** "L'installation Technocentre aura ses critères d'acceptabilité propres qui dépendront des caractéristique techniques de l'installation et qui seront conformes [au cadre ICPE et Code de la Santé Publique].

Presque un mois pour ne pas répondre ! Et en plus, impossible de répondre. On notera que EDF ne parle plus de "projet Technocentre" au conditionnel !

En d'autres termes, EDF fera au cas par cas, sans règle stricte, sans contrôles. Et comme le premier client du Technocentre sera EDF... Et il faut aussi relever que les parties inférieures des GV de Fessenheim 1 excèdent les limites d'acceptabilité de Cyclife-Suède... plus de 32 000 Bq/g. On verra bien où ces GV iront....

Et tout à l'avenant. Bien sûr, il n'y a en exemple que 7 questions sur les 222. On peut tout trouver (même si le débat est fini) sur

<https://participer-debat-technocentre-fessenheim.cndp.fr/project/les-questions-reponses/selection/vos-projets-sont-etudies>

Mais encore une fois, plus la question est précise, plus la réponse est vague.

Il est vrai que c'est une caractéristique d'EDF que ce soit dans la description d'incidents ou de réponses lors de visites décennales. Puisque de toute manière, la réponse importe peu pour EDF...

**Conclusion : tout bien pesé, EDF se paye une campagne de communication à 450 M€ pour faire croire que le nucléaire, dorénavant, est recyclable dans une logique d'économie circulaire ...**



**GSIEN**

